



Revendre un produit fini en changeant la marque?

Par **Guendez Driss**, le **24/01/2017** à **19:05**

Bonjour, je me pose une question concernant de l'achat/vente de produits finis.

J'ai besoin d'acheter des cordes de guitare et les revendre sous ma propre marque à l'international.

Evidemment je sais que si j'achète un produit déposé ou utilisant une marque déposée (comme du Coca-Cola) il est totalement interdit de le revendre sous un autre nom (enfin j'imagine) car Coca-Cola a déposé la formule et peut être même la forme de la bouteille, donc je ne peux pas coller mon nom dessus et vendre ce produit sous ma propre marque.

Mais qu'en serait-il pour du Cola générique (de marque Carrefour ou Leclerc) par exemple?

Je m'égare dans le Cola mais ma demande concerne des cordes de guitare alors revenons à nos moutons :

Ce qui m'embête c'est que je ne comprends pas la chose suivante :

Si j'achète, un jeu de cordes de guitare de marque déposée je ne peux pas le débiller, créer mon propre emballage et le vendre sous un autre nom?

Si j'achète un jeu de cordes de guitare [s]sans marque[/s] directement à l'usine de cordes, normalement je peux les revendre sous ma propre marque sans problème.

Pourtant il n'y a pas de "brevet" quand à la fabrication de cordes de guitare donc si la marque déposée Dupont vend des cordes, je ne peux pas utiliser leur nom évidemment, mais leur produit fini est "universel" et tout le monde les crée de la même manière.

Sauf que les cordes Dupont sont emballées sous son nom et la marque est déposée?

- Quelle est la limite entre ces deux cas?
- Est-ce que Dupont peut être considéré comme mon "fournisseur"?
- Son produit fini peut il être considéré comme une "matière première" (au même titre qu'un bout de bois) que je peux acheter, modifier et revendre comme bon me semble?
- Est-ce légal d'y apposer ma propre marque et de supprimer la sienne?

Voilà, c'est un petit peu confus mais j'espère être compréhensible [smile9]

La réponse est peut-être logique mais cela m'embête de ne pas trouver de réponse claire et précise donc je la pose quand même [smile9]

Merci beaucoup [smile3]